

# DARES indicateurs

## Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Forte baisse des effectifs en emploi aidé et en formation

À la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, le nombre de bénéficiaires d'emploi aidé en France métropolitaine s'élève à 1,21 million, en baisse de 98 000 par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

Sur un an, le nombre d'emplois aidés est en diminution de 307 000 (-20,2 %). Comme au dernier trimestre de 2017, cela s'explique par une forte baisse du nombre de contrats aidés (-35,2 %) et des autres emplois aidés (-37,6 %), tandis que le nombre de contrats en alternance est en hausse (+4,4 %).

Le nombre de personnes en recherche d'emploi qui suivent une formation baisse de 33 000 au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. 230 000 personnes en recherche d'emploi sont en formation fin mars 2018, soit 61 000 personnes de moins que fin mars 2017 (-21,1 %).

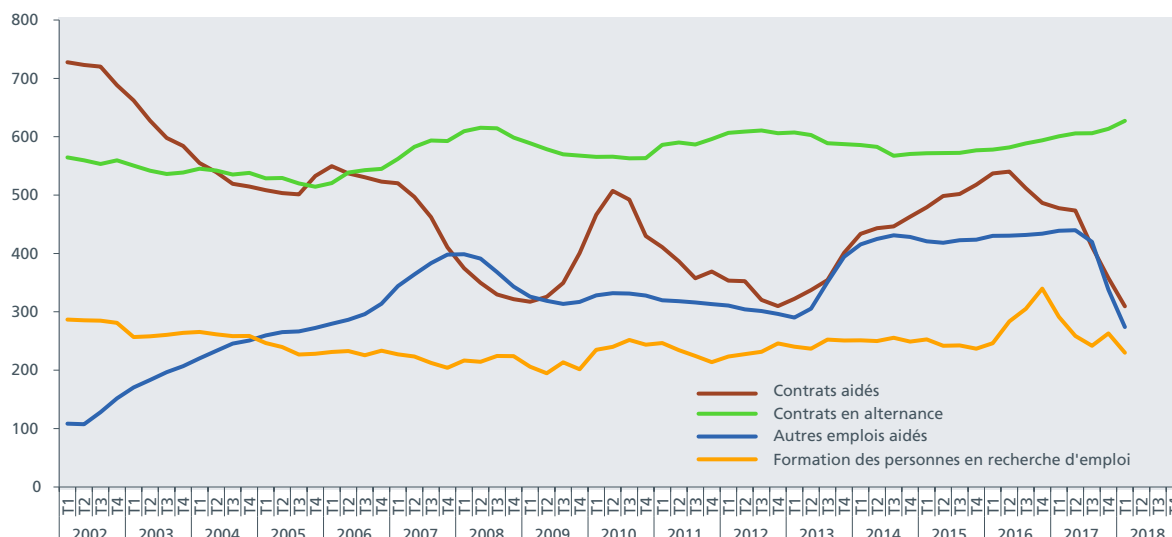
Fin mars 2018, 310 000 salariés de France métropolitaine bénéficient d'un contrat aidé, c'est-à-dire d'un contrat unique d'insertion (CUI-CAE, CUI-CIE), d'un parcours emploi compétences (PEC), d'un emploi d'avenir ou d'un contrat dans une structure de l'insertion par l'activité économique (IAE). Le nombre de contrats aidés est de nouveau en forte baisse ce trimestre (-48 000) et sur un an (-168 000, soit -35,2 %).

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance en France métropolitaine s'élève à 627 000 fin mars 2018, en hausse de 14 000 par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. En un an, les effectifs en alternance ont augmenté de 4,4 % (+26 000), + 4,0 % pour les contrats d'apprentissage et +5,1 % pour les contrats de professionnalisation.

Les autres emplois aidés (principalement les exonérations de cotisations chômage sur les embauches de jeunes en CDI et les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise) sont en baisse de 64 000 ce trimestre, en raison de la fin du dispositif d'exonérations de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Sur un an, les autres emplois aidés diminuent de 165 000 (-37,6 %).

Graphique 1  
Évolution des bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques de l'emploi

Bénéficiaires en fin de période, données CVS (en milliers)



Lecture: le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé s'élève à 310 000 fin mars 2018.

Champ: France métropolitaine.

Sources: Acoiss; ASP; chambres consulaires; Direccte; ministère de l'Éducation nationale; Pôle emploi; Opcia; régions; traitement Dares.

Tableau 1

## Entrées et effectifs de bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques d'emploi

En milliers

	Entrées sur le trimestre, données brutes			Cumul des entrées sur 12 mois glissants			Nombre de bénéficiaires en fin de trimestre, données CVS*		
	T1 2017	T1 2018	Évolution (en %)	Avril 2016 à mars 2017	Avril 2017 à mars 2018	Évolution (en %)	T1 2017	T1 2018	Évolution (en %)
<b>Emploi aidé (1)</b>	<b>494</b>	<b>214</b>	<b>-56,7</b>	<b>2 122</b>	<b>1 574</b>	<b>-25,9</b>	<b>1 517</b>	<b>1 211</b>	<b>-20,2</b>
<b>Contrat aidé</b>	<b>153</b>	<b>88</b>	<b>-42,7</b>	<b>632</b>	<b>444</b>	<b>-29,7</b>	<b>478</b>	<b>310</b>	<b>-35,2</b>
PEC.....	0	20	-	0	20	-	0	19	-
CUI-CAE.....	67	7	-88,8	274	143	-47,8	226	112	-50,7
CUI-CIE.....	10	0	-98,5	56	17	-69,0	32	8	-76,3
Emploi d'avenir.....	16	1	-96,7	66	20	-70,1	91	46	-49,4
Dont: non marchand.....	13	0	-96,3	51	17	-66,2	66	34	-48,6
marchand.....	3	0	-98,5	14	2	-83,2	24	12	-50,0
professeur.....	0	0	-100,0	1	0	-100,0	1	0	-100,0
Insertion par l'activité économique (IAE) (2).....	60	60	-0,4	236	244	3,6	129	126	-2,6
<b>Contrat en alternance</b>	<b>54</b>	<b>65</b>	<b>19,0</b>	<b>483</b>	<b>508</b>	<b>5,1</b>	<b>601</b>	<b>627</b>	<b>4,4</b>
Apprentissage.....	26	36	38,5	284	301	5,7	391	407	4,0
Contrat de professionnalisation.....	28	28	0,7	198	207	4,3	209	220	5,1
<b>Autre emploi aidé</b>	<b>287</b>	<b>62</b>	<b>-78,5</b>	<b>1 007</b>	<b>622</b>	<b>-38,3</b>	<b>439</b>	<b>274</b>	<b>-37,6</b>
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté.....	1	2	38,7	5	7	46,8	39	36	-8,8
Contrat de génération.....	2	0	-100,0	10	5	-53,0	26	18	-32,6
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI.....	225	0	-100,0	803	407	-49,4	167	0	-100,0
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise.....	58	59	2,4	187	201	7,6	202	216	6,9
Accompagnement des restructurations (ATD).....	1	1	0,0	2	2	26,6	4	4	3,1
<b>Formation des personnes en recherche d'emploi</b>	<b>230</b>	<b>200</b>	<b>-13,4</b>	<b>1 004</b>	<b>750</b>	<b>-25,3</b>	<b>291</b>	<b>230</b>	<b>-21,1</b>
Pôle emploi.....	89	88	-1,8	502	313	-37,7	77	48	-36,7
Région.....	112	91	-19,4	395	336	-15,0	170	143	-15,9
Autre stage.....	29	21	-26,0	107	101	-5,1	45	39	-13,8

\*CVS : données corrigées des variations saisonnières.

(1) Les flux d'entrées correspondent à des nouvelles embauches ou à des reconductions des contrats existants, à l'exception de certains contrats de l'IAE (dans les AI et les ETT) où seules les nouvelles embauches sont comptabilisées ; les stocks correspondent à des bénéficiaires en fin de trimestre, sauf pour ces mêmes contrats de l'IAE et pour les dispositifs d'exonération où il s'agit du nombre de bénéficiaires au cours du dernier mois du trimestre.

(2) Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, les données correspondent à des prévisions d'entrées : les structures de l'IAE ont changé de système d'information et les nouvelles données ne sont pas encore consolidées.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess, ASP, chambres consulaires, Direccte, ministère de l'Éducation nationale, Pôle emploi, Opcas, régions, traitement Dares.

Tableau 2

## Évolution trimestrielle des bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques d'emploi

En milliers

	Évolutions trimestrielles des bénéficiaires, données cvs				Glissement annuel
	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	
<b>Emploi aidé</b>	<b>2</b>	<b>-82</b>	<b>-128</b>	<b>-98</b>	<b>-307</b>
Contrat aidé.....	-4	-62	-54	-48	-168
PEC.....	0	0	0	19	19
CUI-CAE.....	2	-38	-32	-46	-115
CUI-CIE.....	-1	-6	-9	-8	-24
Emploi d'avenir.....	-6	-16	-11	-11	-45
Dont: non marchand.....	-4	-12	-8	-8	-32
marchand.....	-3	-4	-3	-3	-12
professeur.....	0	0	0	0	-1
Insertion par l'activité économique (IAE).....	2	-2	-1	-2	-3
<b>Contrat en alternance</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>26</b>
Apprentissage.....	2	-1	5	10	16
Contrat de professionnalisation.....	3	1	3	4	11
<b>Autre emploi aidé</b>	<b>1</b>	<b>-20</b>	<b>-82</b>	<b>-64</b>	<b>-165</b>
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté.....	-4	-1	1	0	-3
Contrat de génération.....	-2	-2	-3	-3	-9
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI.....	5	-22	-87	-63	-167
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise.....	1	4	6	2	14
Accompagnement des restructurations (ATD).....	0	0	0	0	0
<b>Formation des personnes en recherche d'emploi</b>	<b>-33</b>	<b>-17</b>	<b>21</b>	<b>-33</b>	<b>-61</b>
Pôle emploi.....	-29	-9	21	-11	-28
Région.....	-3	-9	-3	-12	-27
Autre stage.....	-1	2	3	-10	-6

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess, ASP, chambres consulaires, Direccte, ministère de l'Éducation nationale, Pôle emploi, Opcas, régions, traitement Dares.

## Les contrats aidés

Le nombre de contrats aidés diminue de nouveau et atteint 310 000 fin mars 2018 (1).

Le nombre de bénéficiaires de CUI-CAE (2) poursuit sa forte baisse au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (-46 000). Sur un an, il diminue de 115 000 (-50,7 %). Cette diminution s'explique par la baisse du nombre de recrutements autorisés en 2017 et par la fin du dispositif, remplacé depuis janvier 2018 par le Parcours emploi compétences (PEC). Fin mars 2018, 112 000 personnes sont bénéficiaires d'un CUI-CAE. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, 20 000 personnes ont débuté un PEC. Les signataires de ces contrats devraient bénéficier d'un accompagnement plus intensif et de plus de formations que les bénéficiaires des CUI-CAE.

Le nombre de jeunes en emploi d'avenir diminue de 11 000 au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 et de 45 000 sur un an. Fin mars 2018, 46 000 personnes sont en emploi d'avenir. En 2018, les recrutements en emploi d'avenir ne sont plus autorisés, hormis des cas particuliers de reconduction de contrat pour terminer une formation.

Le nombre de personnes en CUI-CIE (3) diminue de 8 000 au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 et de 24 000 sur un an. En 2018, en France métropolitaine, les recrutements ne sont plus autorisés que si les conseils départementaux prennent en charge l'aide financière.

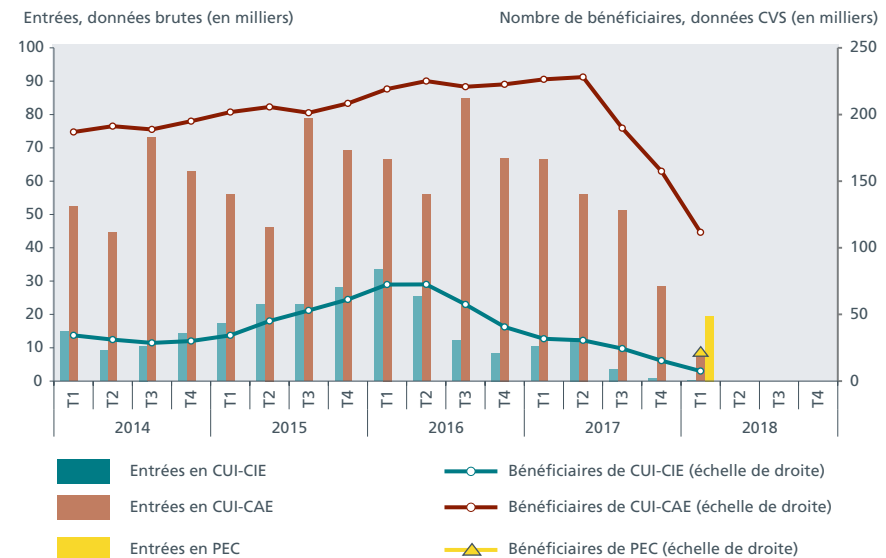
(1) En raison du changement de système d'information des structures de l'IAE, les données consolidées pour 2018 ne sont pas encore disponibles. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, les données correspondent à des prévisions.

(2) CUI-CAE : le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) est la déclinaison du contrat unique d'insertion (CUI) pour le secteur non marchand.

(3) CUI-CIE : le contrat initiative emploi (CIE) est la déclinaison du contrat unique d'insertion (CUI) pour le secteur marchand.

## Graphique 2

### Contrats uniques d'insertion et Parcours emploi compétence



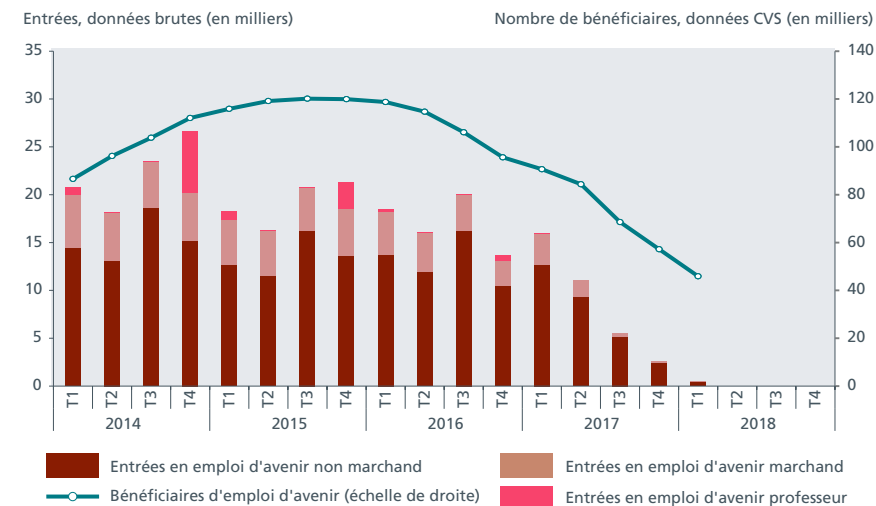
Lecture : au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, 20 000 Parcours emploi compétences (PEC) ont débuté. Fin mars, 19 000 personnes bénéficiaient de ce nouveau dispositif.

Champ : France métropolitaine.

Source : ASP, traitement Dares.

## Graphique 3

### Emplois d'avenir



Champ : France métropolitaine.

Source : ASP, traitement Dares.

## Concepts et définitions

**Emploi aidé** : emploi bénéficiant d'une aide publique, hors dispositifs généraux et sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

**Contrat aidé** : contrat dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, sous forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et leur nombre est piloté par les pouvoirs publics.

Les CUI, les emplois d'avenir et les PEC prennent des formes différentes (support juridique et aides de l'État) selon qu'ils sont conclus dans le secteur marchand (ce sont alors des CUI-CIE) ou non marchand (CUI-CAE). Relèvent du secteur non marchand les personnes morales de droit public, les organismes de droit privé à but non lucratif et ceux chargés de la gestion d'un service public. Le secteur marchand regroupe les autres employeurs cotisant à l'assurance chômage.

**Contrat en alternance** : contrat dérogatoire au droit commun incluant une formation diplômante ou qualifiante, pour lequel l'employeur bénéficie d'une aide publique. Il peut s'agir d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

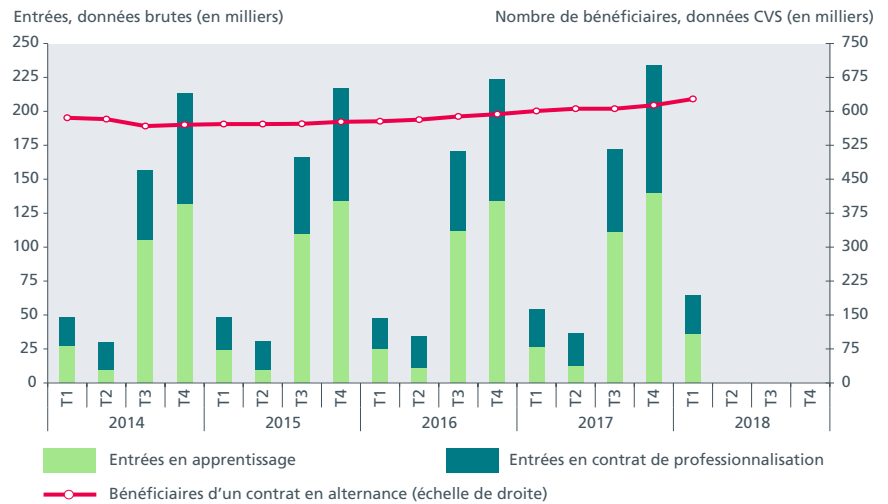
**Formation des personnes en recherche d'emploi** : toute formation suivie par des personnes sans emploi, qui en cherchent un, inscrites ou non à Pôle emploi, avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ce statut octroie une rémunération ou, a minima, la prise en charge de la protection sociale pendant la formation.

## L'alternance

Les effectifs en alternance augmentent de 26 000 sur un an (+4,4 %). La hausse est un peu plus forte pour les contrats de professionnalisation (+5,1 %) que pour les contrats en apprentissage (+4,0 %).

Au total, le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 627 000 fin mars 2018.

**Graphique 4**  
Contrats en alternance



Champ : France métropolitaine.

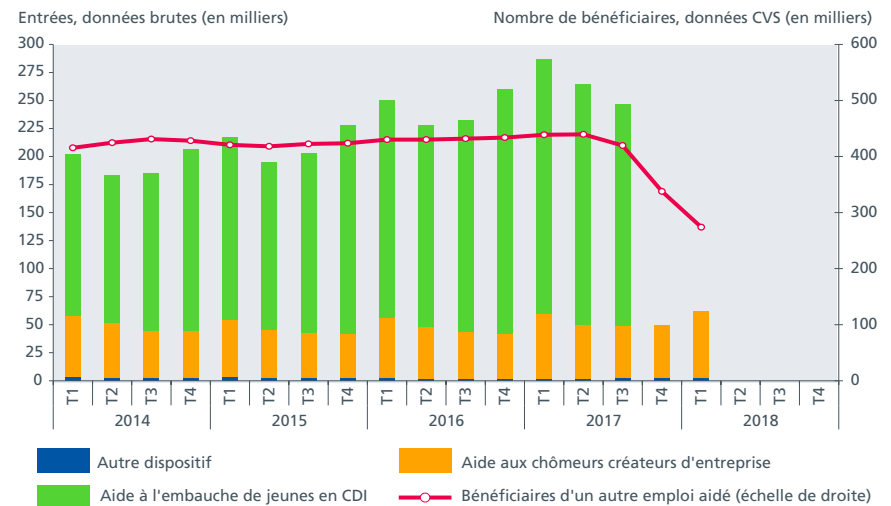
Sources : chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Opca ; traitement Dares.

## Les autres emplois aidés

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, il n'y a plus de nouvelles attributions d'aides pour l'embauche de jeunes en CDI. Le nombre de bénéficiaires de ce dispositif chute de 63 000 au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 après -87 000 au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 ; fin mars 2018, il n'y a plus de bénéficiaires de cette aide.

Le nombre de bénéficiaires de contrats de génération est de 18 000 fin mars 2018, soit une baisse de 32,6 % sur un an. Les dispositifs ciblés sur les territoires en difficulté (ZFU, ZRR, ZRD...) sont en extinction, le nombre de salariés bénéficiaires est donc en constante diminution.

**Graphique 5**  
Autres emplois aidés



Champ : France métropolitaine.

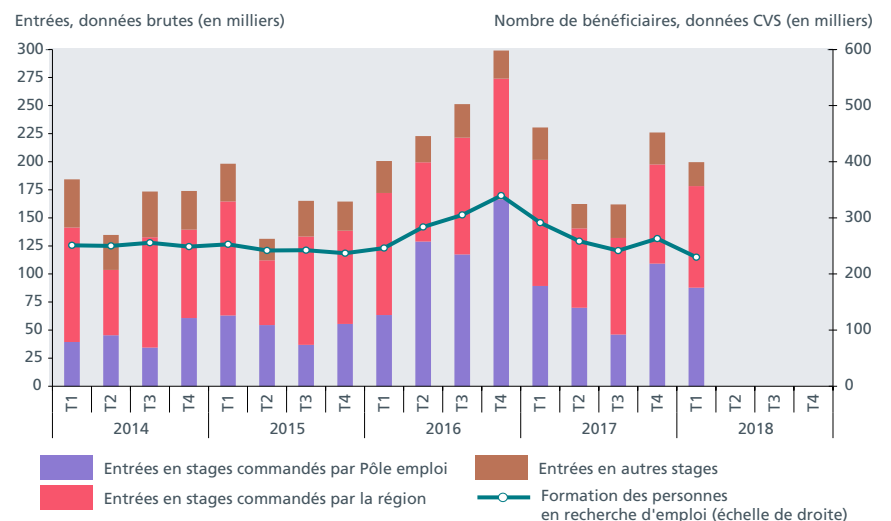
Sources : Acoff ; Direccte ; traitement Dares.

## La formation des personnes en recherche d'emploi

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, 200 000 personnes en recherche d'emploi sont entrées en formation, dont 88 000 commandées par Pôle emploi, 91 000 par les régions et 21 000 par d'autres commanditaires. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, les entrées en formation sont en baisse de 13,4 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, qui était à un niveau élevé du fait de la poursuite du plan « 500 000 formations supplémentaires ».

Fin mars 2018, 230 000 personnes en recherche d'emploi sont en formation, un chiffre en baisse de 61 000 par rapport à mars 2017 (-21,1 %).

**Graphique 6**  
Formation des personnes en recherche d'emploi



Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP ; Pôle emploi ; régions ; traitement Dares.

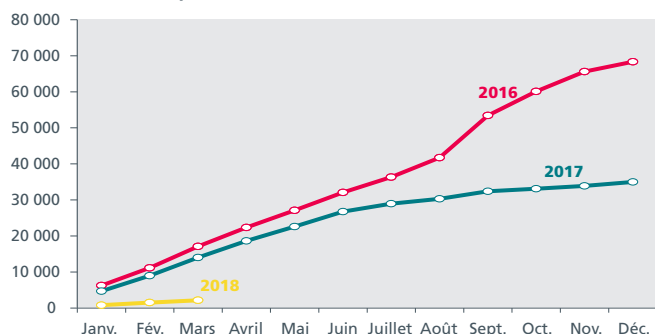
## L'accès aux contrats aidés non marchands pour les jeunes et les seniors

Depuis la mi-2017 et la baisse des recrutements en contrat aidé, le profil des nouveaux bénéficiaires est davantage ciblé vers les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi de longue durée, plus âgés en moyenne. Les jeunes peu ou pas qualifiés, auparavant orientés vers des emplois d'avenir, ont moins souvent signé des contrats aidés. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, le ciblage des recrutements comprend également les personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ayant une reconnaissance de travailleur handicapé. La part des jeunes de moins de 26 ans et des personnes de 55 ans ou plus dans les recrutements du secteur non marchand remonte légèrement (+1,3 point par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2017). Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, 15,5 % des personnes recrutées ont moins de 26 ans, et 16,3 % ont 55 ans ou plus.

En 2018, signer un contrat en CUI-CIE ou un emploi d'avenir n'est possible que dans des cas exceptionnels : pour les CUI-CIE, les recrutements ne sont autorisés que si les conseils départementaux prennent en charge l'aide financière. Pour les emplois d'avenir, seules les reconductions permettant de terminer une formation sont autorisées.

Graphique 7a

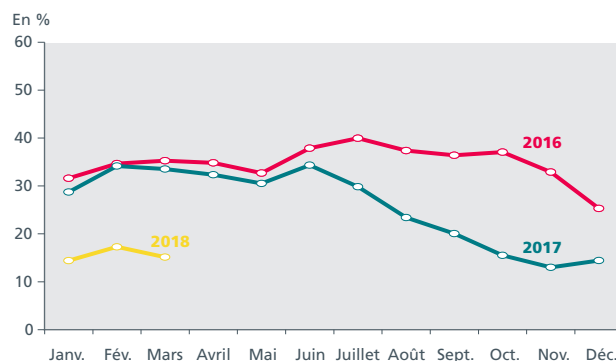
Entrées cumulées des moins de 26 ans en contrat aidé non marchand (CUI-CAE, PEC et emploi d'avenir non marchand)



Lecture : 2 200 jeunes de moins de 26 ans ont commencé un contrat aidé non marchand entre janvier et mars 2018.

Graphique 7b

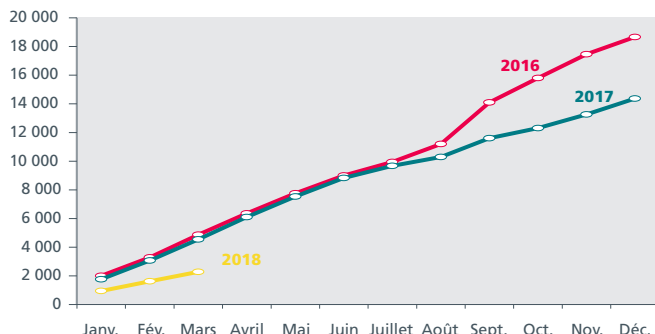
Part des moins de 26 ans parmi les entrées en contrat aidé non marchand



Lecture : Les jeunes représentent 15,1 % des personnes entrées en contrat aidé non marchand en mars 2018.

Graphique 8a

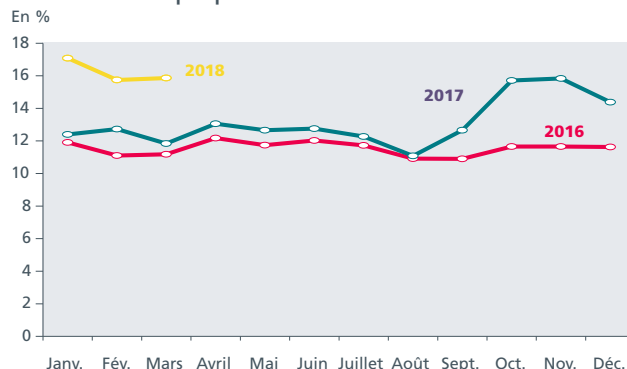
Entrées cumulées des 55 ans et plus en CUI-CAE et en PEC



Note : les entrées mesurées ici s'entendent comme les entrées initiales en contrat. - Champ : France entière. - Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 8b

Part des 55 ans et plus parmi les entrées en CUI-CAE et en PEC



Cette synthèse trimestrielle a été réalisée à la Dares par une équipe animée par Marie Rey et composée de Sonia Bellit, Valentin Guillon, Sandrine Firquet, Lisa Mourlot et Marie Rey.

**DARES INDICATEURS** est édité par le ministère du travail.  
 Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),  
 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.  
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr>  
 (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)  
 Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**  
 Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**  
 Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Hadrien Baer**  
 Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**  
 Conception graphique et impression : ministère du travail.  
 Réponse à la demande :  
[dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)  
 Abonnement aux avis de parution de la Dares  
 (<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>)  
 Dépôt légal : à parution.  
 Numéro de commission paritaire : 3124 AD.  
 ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

Données des graphiques et tableaux  
 accessibles au format excel

